Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des mesures pour favoriser la relève des professionnels de santé

Une série de mesures ont été mises en oeuvre par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) pour favoriser la relève dans les professions de la santé, dans un contexte d'augmentation continue de la demande en soins.

Les statistiques indiquent que d'ici 2020, près de 800 médecins sur les 2050 exerçant actuellement dans le canton de Vaud auront pris leur retraite (environ 40% de l'effectif). Or, depuis plusieurs années, le système de santé suisse connaît des difficultés à adapter l'offre en professionnels de santé à la demande en soins qui est en constante augmentation, en raison du vieillissement de la population. C'est le recours au recrutement international qui a permis aux institutions de répondre à court terme à cette pénurie. Cette situation est également illustrée pour les professions infirmières et d'autres professions de soins, pour lesquels les hôpitaux recrutent entre 25 et 50% de leurs effectifs à l'étranger.

Depuis 2008, le DFJC et le DSAS collaborent à la mise en oeuvre de mesures pour garantir l'accès aux soins et former davantage de professionnels. Les efforts ont été concentrés sur l'augmentation des effectifs de la formation d'assistant en soins et santé communautaire (ASSC), du bachelor en soins infirmiers et du master en médecine. Ils ont porté leurs fruits puisque entre 2008 et 2010 l'augmentation estudiantine de 1ère année est de 31% pour la formation d'ASSC de l'Ecole de soins et santé communautaire, de 32% pour la filière des soins infirmiers des Hautes écoles de la Santé, tandis qu'on observe une augmentation de la capacité de former de 25% en médecine à l'Université de Lausanne . Le nombre de diplômés/certifiés pour ces filières est en hausse: des prévisions de l'ordre de +13% pour les ASSC, +23% pour les soins infirmiers et de +24% pour la médecine sont estimées pour la période 2009-2011.

Afin d'améliorer l'attractivité de la profession infirmière, un master et un doctorat en sciences infirmières ont été mis en place respectivement en 2009 et 2008. La première volée de 9 diplômé-é-es master est attendue en septembre 2011. En collaboration avec les institutions sanitaires vaudoises, un programme de réinsertion professionnelle pour les infirmiers et infirmières diplômé-e-s a été instauré en 2004. Il

a permis à 280 personnes de reprendre une activité professionnelle après plusieurs années d'interruption.

La médecine de premier recours a également été renforcée avec la création de L'Institut universitaire de médecine générale en 2007 et la suppression de la clause du besoin dès le 1er janvier 2010. Un cursus de formation postgraduée des médecins assistants au cabinet du généraliste et du pédiatre a été mis sur pied. Il permet de former annuellement 12 médecins assistants au cabinet de médecins généralistes et 2 au cabinet du pédiatre. Viennent s'y ajouter le projet ForOm dans le Nord vaudois en collaboration avec les eHnv qui permet, depuis l'automne 2010, de former 4 médecins assistants par année au cabinet du généraliste et le projet FormOL dans l'Ouest vaudois en collaboration avec le GHOL qui a démarré en 2011 et vise à former 2 médecins assistants par année au cabinet du généraliste. Au total, ce sont ainsi 20 places d'assistanat supplémentaires qui sont mises à disposition chaque année. De son côté, la permanence PMU-Flon forme des médecins assistants depuis avril 2010.

En collaboration avec le CHUV, la Faculté de biologie et de médecine et autres partenaires concernés, une école de formation postgraduée en médecine est en voie de création dans le but de mieux structurer la formation et d'assurer ainsi la relève médicale.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 mai 2011

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 DSAS, Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, 021 316 50 04, PMU, Alain Pécoud, directeur, 021 314 60 66

Dossier de presse - lutte pénurie prof santé_110530